

ORGANISATEURS DE CONCERTS, SPECTACLES...

Déclarez en ligne le programme des œuvres interprétées !

Après votre manifestation, vous devez remettre à la Sacem la liste des œuvres interprétées.

La Sacem sera en mesure de répartir au plus juste les droits d'auteur collectés dans le cadre de l'organisation de votre événement.

La saisie en ligne de ce programme accélère son traitement.

3 ÉTAPES POUR GAGNER DU TEMPS :

1 La Sacem vous transmet par courrier un programme de couleur jaune contenant le **numéro de programme et la clé**. Ces informations vous permettront d'accéder à l'outil de saisie en ligne des œuvres interprétées pendant le spectacle.

The image shows a screenshot of the Sacem website's online declaration form. The form is titled 'PROGRAMME DES ŒUVRES DIFFUSÉES' and 'RÉSERVÉ À LA SACEM'. It contains several sections for data entry, including 'Morceaux à déclarer', 'Morceaux diffusés', and 'Morceaux interprétés'. A yellow box highlights the 'Morceaux interprétés' section, which includes a table with columns for 'N° de programme', 'Clé', 'Titre de l'œuvre', 'Compositeur', and 'Interprète'. The example entry in the table is: N° de programme: 123456789, Clé: HGTY45, Titre de l'œuvre: LA MONTAGNE EST BELLE, Compositeur: CHENET, Interprète: SOPHIE ALDEAC, FIERKE HEUSDORF. A yellow callout box points to the 'Morceaux interprétés' section with the text: 'Pour déclarer en ligne les œuvres utilisées rendez-vous sur le site www.sacem.fr/prg Indiquer le N° de programme : 123456789 avec sa clé : HGTY45'. Below the callout is a barcode.



© Marc Chesneau / Sacem

2 Sur www.sacem.fr/prg, vous complétez les champs de saisie avec votre numéro de programme jaune et votre clé avant de passer à l'étape 3. Vous pouvez également demander à l'artiste qui s'est produit pendant le spectacle de vous transmettre son numéro de programme type* que vous pourrez directement saisir pour compléter votre déclaration.

3 Recherchez les titres joués dans le moteur de recherche mis à votre disposition. De manière intuitive, il facilite la recherche des titres interprétés parmi les millions d'œuvres présentes dans les bases de données de la Sacem.

* Programme type : liste des œuvres que l'artiste interprète habituellement lors de ses prestations (setlist). Voir au verso.

À NOTER :

Vous avez une question ? Vous n'avez pas reçu votre programme jaune ? Retrouvez les coordonnées de votre délégation sur sacem.fr > **Contacts en région.**